Votre sortie

L'heure de votre sortie sera déterminée par l'anesthésiste et votre médecin en fonction de votre intervention.

Ce n'est qu'après la visite de celui-ci que vous pourrez partir. Vous devez impérativement être accompagné par une personne adulte pour votre retour à domicile.

Suite à votre intervention, vous vous engagez à respecter les consignes suivantes :

- ne pas conduire un véhicule pendant les 24 heures suivant l'intervention ;
- avoir un téléphone à portée de mains ;
- ne pas absorber de médicaments autres que ceux prescrits;
- boire et manger léger, vous abstenir de boissons alcoolisées;

- ne pas prendre de décision importante et ne pas utiliser d'appareil potentiellement dangereux car votre vigilance peut être altérée sans que vous ne vous en rendiez compte.

Avant votre sortie, l'ensemble des documents médico-administratifs de votre séjour vous seront remis (arrêt de travail, certificat d'hospitalisation...).

Le lendemain

Vous serez contacté(e) par une infirmière de l'UCA pour vérifier avec vous comment s'est effectué le retour à domicile.

Dans l'intervalle et en cas d'inquiétude, vous pourrez joindre le service du chirurgien qui vous a opéré. Numéro de téléphone remis à la sortie.

Il n'est pas permis de fumer dans l'hôpital, le service, ni dans la chambre.

Décret N° 2006-1386 du 15 novembre 2006.

Unité de Chirurgie Ambulatoire

L'équipe soignante et administrative vous souhaite la bienvenue dans l'Unité de Chirurgie Ambulatoire (U.C.A.) et vous remercie de votre confiance.

Dans l'U.C.A. vous êtes hospitalisé pour:
> une matinée
> une après-midi
> la journée

Vous serez de retour à domicile le jour de votre intervention, qu'elle soit réalisée sous anesthésie générale, anesthésie loco-régionale ou anesthésie locale, sauf en cas de complications.

Nous vous demandons de respecter scrupuleusement les consignes contenues dans ce livret, **le non-respect de ces consignes peut entrainer le report de l'intervention.**

Celui-ci va vous informer du déroulement de toutes les étapes de votre prise en charge.

En cas de questions ou de problèmes, vous pouvez nous joindre aux numéros suivants:

Infos pratiques — Service Ambulatoire

Accueil de 7h à 19h du lundi au vendredi

- Infirmière : 05 55 92 85 23
- Secrétariat : 05 55 92 61 65

centre hospitalier de Brive

Préparez votre intervention

CONSULATION ANESTHESIE

Après la consultation avec le chirurgien, vous devez prendre rendez-vous auprès de l'anesthésiste au numéro suivant: 05 55 92 61 86

Vous devez amener à cette consultation:

- La liste de vos médicaments
- Le compte-rendu de vos différentes consultations médicales
- Les derniers résultats d'examen (prise de sang, électrocardiogramme...)

AVANT L'INTERVENTION

Acheter les médicaments, pansement et autre prescription faite par le chirurgien ou l'anesthésiste.
Achetez un flacon de Bétadine rouge ou HIBISCRUB (sans ordonnance).
Réaliser les examens prescrits par le chirurgien et l'anesthésiste.
Prendre rendez-vous avec une infirmière ou un kiné ou autre si cela a été prescrit par le chirurgien ou l'anesthésiste.
L'horaire de votre hospitalisation vous sera donné par téléphone 24H avant, ou le vendredi pour les personnes hospitalisées le lundi.

LA VEILLE DE MON INTERVENTION, à domicile

- Dépilation de la zone opératoire
- Enlever vernis à ongle, piercing, bijoux...
- Prendre une douche avec un savon antiseptique
- Vous pouvez vous alimenter normalement la veille de votre intervention

Le jour de votre hospitalisation

LA MATIN DE L'INTERVENTION, à domicile

- Brosser-vous soigneusement les dents,
- Prendre une douche avec un savon antiseptique
- Respecter les consignes de jeüne

Pendant les 12 heures précédant l'intervention, ne pas consommer d'alcool ni fumer. Déjeuner léger à 7 heures pour les personnes hospitalisées l'après-midi. Vous pouvez boire un liquide (eau, thé, café avec du sucre, jus de pomme) 2 heures avant votre convocation (lait et autres boissons sont interdits).

- Prendre ou non dans un peu d'eau les médicaments de son traitement personnel selon les consignes données à la consultation d'anesthésie
- Pensez à prendre votre dossier médical
- Pensez au doudou pour les enfants si besoin

A l'admission dans le service

Présentez-vous directement au service de chirurgie ambulatoire au 7ème étage. Voici la liste des documents obligatoires pour votre admission:

- Pièce d'identité
- Carte de mutuelle
- Carte vitale
- Autorisation d'opérer
- Papiers d'autorisation pour les mineurs et majeurs sous tutelle
- Consentement éclairé signé
- Documents médicaux (bilan ou examen demandés par le chirurgien ou l'anesthésiste).

Vous devrez indiquer **la personne** qui viendra vous chercher pour votre sortie ainsi que **son numéro de téléphone**.

Un(e) infirmier(e) vous accueille à votre arrivée dans le service et vous accompagne dans votre chambre.

Il (elle) vérifie votre préparation, vous donne l'ensemble des informations et consignes relatives à votre hospitalisation et complète votre dossier en vue de votre prise en charge.

Vous devez lui signaler toute modification de votre état de santé, fièvre, toux...y compris s'il s'agit d'une possibilité de grossesse.

Conformément aux règles d'identitovigilance, et afin de garantir la sécurité de la prise en charge, un bracelet d'identification vous est mis au poignet.

AVANT L'INTERVENTION

- Vous devrez revêtir la tenue préopératoire (sans sous-vêtement), et enlever toutes les prothèses (dentiers, lunettes, lentilles de contact ...);
- Vous serez conduit(e) au bloc opératoire et accueilli(e) par le personnel du secteur qui vous prendra en charge, et surveillé(e) pendant toute la durée du geste chirurgical ou de l'examen;
- Une fois l'intervention terminée, vous serez pris(e) en charge par le personnel de la salle de soins post-interventionnelle sous le contrôle de l'anesthésiste. Vous y resterez le temps nécessaire;
- Vous serez ensuite raccompagné(e) dans votre chambre où l'équipe soignante de l'UCA assurera la continuité des soins et la surveillance jusqu'à votre sortie;
- Une collation vous sera servie dans votre chambre.

La sécurité des biens personnels

Pour éviter tout risque de vol, ne prendre que le nécessaire à votre hospitalisation en évitant tout objet de valeur, bijoux et argent.